



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 88778

Texte de la question

M. Claude Birraux appelle l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le projet du Gouvernement de transférer à compter de 2011 le programme « enseignement technique agricole » de la mission « enseignement scolaire » vers la mission « agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales ». Cette décision n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable et les motifs avancés ne semblent pas pertinents pour les trois fédérations de l'enseignement agricole privé (UNMFREO, UNREP et le CNEAP). Les arguments d'économies budgétaires ou de plus grande efficacité des fonds publics ne justifient pas selon elles ce transfert des crédits. Ces fédérations souhaiteraient, à l'instar du député Censi, une coordination entre les deux ministères et la désignation d'un chef de mission. Par conséquent, il souhaiterait savoir quelle suite il entend donner à cette proposition et il le remercie de lui faire connaître ses intentions sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé de maintenir le programme « enseignement technique agricole » dans la Mission « Enseignement scolaire ». Ce choix témoigne de la contribution pleine et entière de l'enseignement agricole au système éducatif national. Le Premier ministre a ainsi souhaité réaffirmer l'importance du travail de coordination et de complémentarité entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) et le ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le respect des moyens attribués à chacun, afin de développer des synergies positives entre ces deux dispositifs d'enseignement. La recherche de ces synergies, déjà nombreuses à l'échelon local, contribue à renforcer l'efficacité de notre système éducatif, dans toute sa diversité, au service de la réussite personnelle et professionnelle des jeunes, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88778

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10136

Réponse publiée le : 12 octobre 2010, page 11132